

RÉSOLUTION
2025-020

**AUTORISATION DE DÉPENSES DÉCEMBRE 2024 – AÉROPORT DE
CHEVERY**

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec administre provisoirement la Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent depuis le 25 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 26 novembre 2024, le Président de la Commission municipale a désigné madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le paiement des dépenses suivantes pour le mois de décembre 2024 :

Aéroport de Chevery

- Abscisse pour SGS support pour au montant de 2 483,46 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 392309, payé avec le chèque numéro 5151.
- Bell Canada pour le service de téléphone au montant de 5,95 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 391111, payé avec le chèque numéro 5152.
- Dépanneur Bellecourt pour de l'essence pour le camion GM au montant de 160,14 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 394422, payé avec le chèque numéro 5153.
- Green Repair pour la fête de départ à la retraite de Gordon Anderson, fournitures de bureau, produits de nettoyage et quincaillerie au montant de 4 788,23 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 394526, 394803, 394766 et 394746, payé avec le chèque numéro 5154.

- Gordon Anderson Excavation pour le nettoyage des fosses septiques au montant de 340 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 392362, payé avec le chèque numéro 5155.
- Ryan Green pour vêtements de travail au montant de 132,44 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 394726, payé avec le chèque numéro 5156.
- Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent pour les frais bancaires, les frais administratifs et les frais de téléphone au montant de 4 483,98 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 392355, 392306 et 391111, payé avec le chèque numéro 5157.
- Linde Canada inc. pour de l'oxygène et de l'acétylène au montant de 268,04 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 394423, payé avec le chèque numéro 5158.
- Relais Nordik pour du transport au montant de 28,94 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 391010, payé avec le chèque numéro 5159.
- Kurt Strickland pour des vêtements de travail au montant de 313,23 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 394726, payé avec le chèque numéro 5160.
- Équipement SMS pour la réparation d'équipements et pièces détachées au montant de 13 546,01 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 394249, payé avec le chèque numéro 5161.
- Transport Canada pour la couverture d'assurance de l'aéroport au montant de 4 823,32 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 397831, payé avec le chèque numéro 5162.
- Amanda Green pour le contrat de nettoyage de l'aéroport pour les mois de novembre et décembre 2024 au montant de 2 200 \$, dépenses à imputer au poste budgétaire 392363, payé par dépôt direct.

Sylvie Piérard
 Membre
 Commission municipale du Québec

| | |
|--|-----------|
| La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec | |
| | |
| Secrétaire | Président |